

Concert de Prince: le promoteur est sous les verrous

GENEVE | Le promoteur du concert de Prince du mois de juillet a été arrêté dans un hôtel genevois.



© |

Liens en relation avec l'article :

- Concert de Prince: la billetterie Resaplus s'en remet à la justice

rédaction online | 19.10.2010 | 19:28

Daniel Quarcoopome, le producteur du concert de Prince reporté sine die en juillet à Genève, a été arrêté dans un palace genevois, a indiqué mardi la police genevoise, confirmant une information de l'hebdomadaire «GHI». La billetterie Resaplus avait porté plainte contre lui en septembre.

«M. Quarcoopome sera déféré devant un juge d'instruction», a ajouté le porte-parole de la police, Patrick Puhl, sans vouloir donner plus de précisions. Le producteur s'était volatilisé depuis cet été, après avoir reporté à deux reprises le concert du chanteur Prince, et mis dans l'embarras la billetterie genevoise Resaplus.

Cette dernière avait par la suite déposé une plainte contre lui auprès du procureur général de Genève, Daniel Zappelli. L'enquête devait déterminer si la billetterie avait été victime d'un abus de confiance, voire, plus grave, d'une escroquerie, de la part de M. Quarcoopome.

Société mise en demeure

Resaplus avait avancé près de 700'000 francs à la société du promoteur pour qu'elle puisse organiser le concert. «Nous voulons maintenant récupérer cet argent pour rembourser nos clients», avait déclaré le directeur de la billetterie Olivier Grandjean.

La Fédération romande des consommateurs (FRC) était également intervenue dans ce dossier, mettant en demeure la société de Daniel Quarcoopome.